

18.07.2006 - 15:33 Uhr

## Raiffeisen augmente les taux d'intérêt pour les obligations de caisse.

St. Gall (ots) -

Raiffeisen recommande aux banques associées d'élever de 0,125% le taux d'intérêt pour les obligations de caisse. La modification entre immédiatement en vigueur.

L'augmentation des taux répond à la situation actuelle des marchés monétaires et des marchés de capitaux. Les taux d'intérêt augmentent de 1/8 % pour les obligations de caisse d'une durée de validité 2 à 8 ans. Raiffeisen avait augmenté le taux d'intérêt de 1/8% (+1/4% pour les validités de 8 ans) le 22 mai 2006.

Chez Raiffeisen, cette adaptation des taux est une recommandation faite aux 420 banques indépendantes et à leurs filiales les banques déterminant elles-mêmes sur place le taux d'intérêt.

Contact:

Philippe Thévoz  
Communication d'entreprise  
Raiffeisen Suisse  
Tél. +41/21/654'04'23  
E-Mail: philippe.thevoz@raiffeisen.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002451/100513001> abgerufen werden.